

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1 / 6
		Version : 1
		Date : 29 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>AdBlue</b>		<b>713900</b>

## SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : AdBlue

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes : Additif servant à réduire le taux de dégagement des gaz de type NOx des échappements de moteur diesel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité : SYNCHRO DIFFUSION

20 BOULEVARD DE LA CHANTEPIE  
ZAC POLE 49  
49125 ST BARTHELEMY D'ANJOU France  
Tel : +33 (0) 2 41 77 52 32  
Fax : +33 (0) 2 41 77 57 24

Courriel :

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-poison : INRS/ORFILA (France) : +33 (0) 1 45 42 59 59  
Centre anti-poison (Belgique) : +32 70 245 245  
Centre anti-poison (Pays-Bas) : +31 30 274 8888  
Centre anti-poison (Espagne) : +34 91 562 04 20  
Centre anti-poison (Royaume-Uni) : +44 870 600 6266  
Centre d'information Toxicologique (Hongrie) : +36 80 201 199

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) : Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon la réglementation de la Communauté Européenne

2.1.2 Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE : Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon la réglementation de la Communauté Européenne

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### 2.2.1 Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger : Aucun(e)

Mention d'avertissement : Aucun(e)

Mention de danger : Aucun(e)

Conseils de prudence :

• Généraux : P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102: Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers : Aucune dans des conditions normales

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2 / 6
		Version : 1
		Date : 29 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>AdBlue</b>		<b>713900</b>

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation : Préparation

Composants contribuant aux dangers

:

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Identif. REACH	Classification
Urée	32,5 %	57-13-6	200-315-5	----	01-2119463277-33	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

### SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

**Inhalation**

: Amener le sujet au grand air  
En cas de malaise consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

: Oter tout vêtement ou chaussure souillés  
Laver à l'eau savonneuse  
En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin

**Contact avec les yeux**

: Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins)  
Consulter éventuellement un ophtalmologiste

**Ingestion**

: Rincer la bouche à l'eau  
Ne rien donner à boire, même si la conscience est totale  
Ne jamais tenter de faire vomir  
Appeler immédiatement un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Pas de données disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: Pas de données disponibles

### SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

**Agents d'extinction appropriés**

: Eau pulvérisée  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Mousse  
Poudre sèche

**Agents d'extinction non appropriés**

: Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques spécifiques**

: La décomposition thermique génère :  
Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>)  
Oxydes d'azote  
Ammoniaque

5.3. Conseils aux pompiers

**Méthodes particulières d'intervention**

: Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur

**Protection des intervenants**

: Appareil de protection respiratoire isolant autonome

SYNCHRO DIFFUSION

20 Blvd de la Chantepie

ZAC POLE 49

49125 ST BARTHELEMY D'ANJOU - France

Tel : +33 (0) 2 41 77 52 32

Fax : +33 (0) 2 41 77 57 24

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3 / 6
		Version : 1
		Date : 29 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>AdBlue</b>		<b>713900</b>

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Assurer une ventilation appropriée.  
Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** : Eviter le rejet direct à l'égout  
Endiguer et contenir l'épandage
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
- Neutralisation : Absorber l'épandage avec :  
- une matière absorbante inerte.
  - Elimination : Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur
- 6.4 Référence à d'autres sections** : Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7 Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- Précautions à prendre** : Eviter le contact avec la peau et les yeux  
Ne pas respirer les vapeurs
- Hygiène industrielle** : Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail
- 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
- Conditions de stockage**
- Recommandées : Garder le récipient hermétiquement fermé  
Stocker :  
- dans un endroit frais et bien ventilé  
- à l'abri du rayonnement solaire direct  
- à l'abri de la chaleur
- Matériaux d'emballage**
- Recommandés : Emballage d'origine
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Pas de données

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1. Paramètres de contrôle**
- Mesures d'ordre technique** : Assurer une bonne ventilation du poste de travail
- 8.1.1. Limites d'exposition professionnelle** : Pas de valeur limite spécifique
- 8.2. Contrôles de l'exposition**
- Protection individuelle :**
- Protection respiratoire : Si la ventilation est adaptée, le port d'une protection respiratoire n'est pas indispensable  
En cas de ventilation insuffisante : Masque à cartouche de type A ou Masque à cartouche de type K
  - Protection des mains : Gants de protection en latex
  - Protection des yeux : Lunettes de sécurité

**AdBlue**
**713900**
**SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
**9.1.a. Aspect**

Etat physique : Liquide

Couleur : Incolore

**9.1.b. Odeur** : Inodore à légèrement ammoniacale

**9.1.c. Seuil olfactif** : Pas de données disponibles

**9.1.d. pH** : 10 (solution aqueuse à 10 %)

**9.1.e. Point de fusion / Point de congélation** : -11,5 °C

**9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition** : 103 °C

**9.1.g. Point d'éclair** : Non applicable

**9.1.h. Taux d'évaporation** : Pas de données disponibles

**9.1.i. Inflammabilité** : Ininflammable.

**9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)** : Non applicable

**9.1.k. Pression de vapeur** : Pas de données disponibles

**9.1.l. Densité de vapeur** : Pas de données disponibles

**9.1.m. Masse volumique** : 1.09 g/cm<sup>3</sup> à 20 °C

**9.1.n. Solubilité**  
 - dans l'eau : Soluble

**9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau** : Pas de données disponibles

**9.1.p. Température d'auto-inflammabilité** : Pas de données disponibles

**9.1.q. Température de décomposition** : Pas de données disponibles

**9.1.r. Viscosité**  
 Viscosité dynamique : ± 1,4 mPa.s à 25 °C

**9.1.s. Propriétés explosives** : Non explosif selon les critères CE

**9.1.t. Propriétés comburantes** : Non comburant selon les critères CE

**9.2. Autres informations** : -

**SECTION 10 Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité** : Aucune dans des conditions normales

**10.2. Stabilité chimique** : Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses** : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi

**10.4. Conditions à éviter** : Pas de données disponibles

**10.5. Matières incompatibles** : Pas de données disponibles

**10.6. Produits de décomposition dangereux** : Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>)  
 Ammoniaque.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5 / 6
		Version : 1
		Date : 29 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>AdBlue</b>		<b>713900</b>

## SECTION 11 Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

• Toxicité aiguë : Pas de données disponibles

#### Sur les ingrédients

Urée : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 14300

• Corrosion cutanée/irritation cutanée : Pas de données disponibles

• Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Pas de données disponibles

• Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Pas de données disponibles

• Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas de données disponibles

• Cancérogénicité : Pas de données disponibles

• Toxicité pour la reproduction : Pas de données disponibles

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Pas de données disponibles

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Pas de données disponibles

• Danger par aspiration : Pas de données disponibles

## SECTION 12 Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Effets sur les organismes aquatiques : Produit ne présentant pas d'effet néfaste connu sur les organismes aquatiques testés

#### Sur les ingrédients

Urée : CE50 - 24 Heures - Daphnia magna [mg/l] : 10000

: CL50 - 96 Heures - Poisson (Leuciscus idus) [mg/l] : 6810

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Facilement biodégradable

12.4. Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB : Pas de données disponibles

12.6. Autres effets néfastes : Pas de données disponibles

## SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### DECHETS DE PRODUIT :

Destruction/Élimination : Éliminer conformément aux prescriptions locales applicables

#### EMBALLAGES SOUILLES :

Destruction/Élimination : Détruire en installation autorisée

#### REMARQUE

: L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant

SYNCHRO DIFFUSION

20 Blvd de la Chantepie

ZAC POLE 49

49125 ST BARTHELEMY D'ANJOU - France

Tel : +33 (0) 2 41 77 52 32

Fax : +33 (0) 2 41 77 57 24

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6 / 6
		Version : 1
		Date : 29 / 12 / 2014
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>AdBlue</b>		<b>713900</b>

#### SECTION 14 Informations relatives au transport

RID/ADR/IMDG/IATA	: Non réglementé
REMARQUE	: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale

#### SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	: S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	: Pas de données disponibles

#### SECTION 16 Autres informations

Informations complémentaires	: Produit destiné à un usage professionnel ou au grand public Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou contacter le service commercial de votre région Cette fiche de données de sécurité a été rédigée conformément au règlement (UE) N° 453/2010.
* Mise à jour	: Les modifications sont signalées par un astérisque (*)

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document